

# 1 Droit d'inventeur

Pascal Urbain

Présentation de Bernard Desmoulin, 2022/03/15



Bernard Desmoulin 1953 Musée de Cluny Paris France 2018 Photo Michel Denance.

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille a invité Bernard Desmoulin pour cette conférence en 2019, mais il n'a malheureusement pas pu s'y rendre en 2020 comme c'était prévu, ni en 2021, où elle avait été reportée. Et la guerre succédant à la peste, on ne peut pas être certain qu'il puisse venir en 2023. En sorte que vous profitez en 2022 de ce qu'on ne peut pas appeler « une fenêtre de tir » – l'expression serait malvenue – mais d'une fenêtre de luxe, de calme et de volupté.

Comme par ailleurs c'est moi qui eus l'idée de cette invitation quand, les plus vieux d'entre vous s'en souviennent peut-être, j'étais enseignant dans cette école, on m'a aimablement demandé de vous le présenter. J'ai accepté avec plaisir, sans comprendre, d'abord, à quel point il est douloureux de faire l'éloge de quelqu'un qui fut, depuis mes seize ans, un exemple, un modèle, un regret jaloux.

Bernard Desmoulin fait partie des élèves d'Henri Ciriani qui n'ont pas été façonnés à son image. Il a été pensionnaire à la Villa Médicis, ça n'est pas rien, et il est académicien, en habit vert sous la coupole du Quai Conti, s'il vous plait.

J'avais dans l'idée, quand l'intervention en milieux anciens était à l'ordre du jour, qu'il pourrait vous éclairer sur cette question. C'est un inventeur de site. Ça veut dire, au sens archéologique du mot « inventeur », que ses projets mettent au jour des sites qui, avant lui, passaient inaperçus. Ça veut dire aussi, au sens commun du mot « inventeur », que si besoin est, il crée des sites là où il n'y en avait pas.

Aussi je vous invite très vivement à considérer, quand certaines photos d'architecture présenteront incidemment des monuments, des lieux, des sites, à ne pas les considérer comme des causes du projet – il y avait ceci, alors j'ai fait cela – mais des effets du projet – *j'ai conçu un petit bâtiment moderne, alors une ruine romaine est apparue*. Le passé entendu comme effet du présent peut heurter le bon sens scientifique, qui place à juste titre les causes en avant des effets, mais ne doit pas rebuter des élèves architectes dont l'avenir – *de beaux bâtiments livrés* – détermine le présent – des projets qu'ils font du mieux qu'ils peuvent à l'école. Je les invite à faire le meilleur accueil à Bernard Desmoulin.

